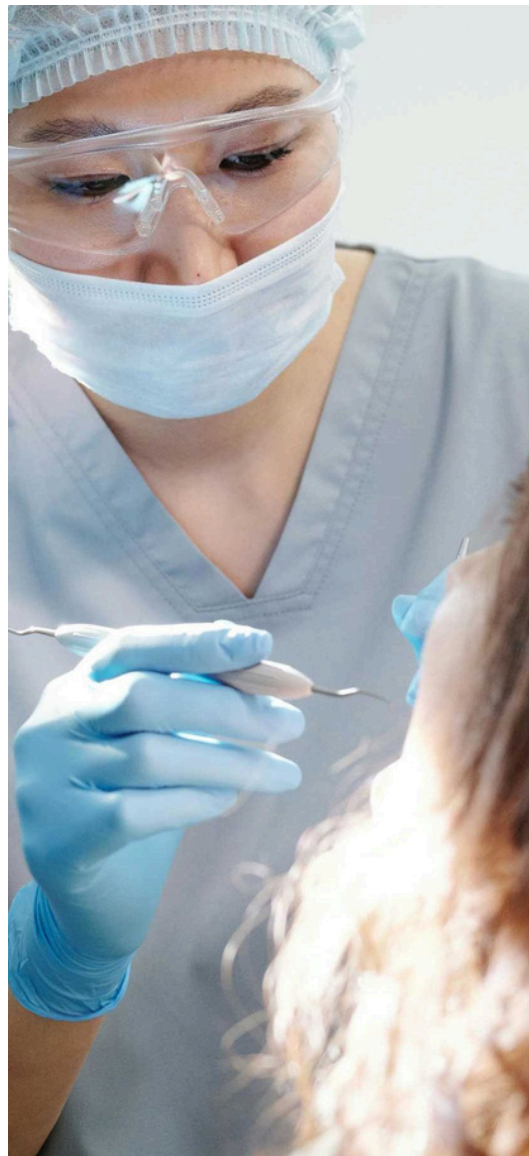




---

UNION DES PROFESSIONNELS DE BOIS LE ROI

## LIVRE BLANC DE L'ASSOCIATION





# INTRODUCTION

Bois-le-Roi bénéficie d'un tissu économique local riche et diversifié, composé de commerçants, artisans, indépendants, professions libérales et autres acteurs dynamiques. Pourtant, jusqu'à présent, ces forces vives agissent de manière isolée, sans réelle structure commune permettant de partager les idées, les enjeux ou les opportunités.

Conscients de ce constat, plusieurs professionnels de la ville se sont réunis avec la volonté de structurer un réseau fédérateur : une association locale des professionnels de Bois-le-Roi. Cette première rencontre a permis de poser les bases d'un projet ambitieux, fondé sur la collaboration, le partage et la valorisation du territoire.

Ce livre blanc a pour but de présenter cette initiative, d'en expliquer les motivations, les objectifs, et d'inviter tous les professionnels de la commune à participer à cette aventure collective.

## SOMMAIRE

LA GENESE DU PROJET	3
LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION	4
FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	6
LES PROJETS A COURT TERME	8
CONCLUSION	9

# LA GENESE DU PROJET

À Bois-le-Roi, il existe déjà une association de commerçants. Toutefois, cette structure, perçue comme politisée, ne reflète plus fidèlement la diversité ni les besoins réels des professionnels de la commune. Elle ne représente ni l'ensemble des commerçants, ni les artisans, ni les professions libérales, pourtant nombreux à exercer sur le territoire. Ce manque de représentativité, couplé à une absence de réelle écoute institutionnelle, a mis en lumière la nécessité de créer une organisation plus inclusive, indépendante et ancrée dans les réalités du terrain.

Ce constat s'est particulièrement illustré lors de la récente consultation liée aux travaux de voirie. Malgré les alertes et propositions formulées par plusieurs professionnels directement impactés, leurs remarques sont restées sans réponse concrète. Cette absence de retour et de prise en compte a confirmé qu'il manquait une voix collective, audible et respectée, capable de faire poids auprès des instances décisionnaires.

C'est dans ce contexte que certains professionnels de Bois-le-Roi ont décidé de se rassembler. D'abord de manière informelle, en allant à la rencontre des autres acteurs économiques de la ville, en faisant du porte-à-porte, puis en organisant une première réunion d'échange. Cette rencontre a marqué une étape fondatrice.

Elle a permis de poser les premières pierres d'une future association : définir qui pourrait y adhérer, quels en seraient les objectifs principaux, et commencer à réfléchir à sa structuration. De cette dynamique est née la volonté commune de créer une association des professionnels de Bois-le-Roi, avec plusieurs missions claires :

- Défendre les intérêts collectifs face aux enjeux locaux,
- Sortir les professionnels de leur isolement, en favorisant les échanges et le réseautage
- Créer des événements, pour dynamiser le tissu économique et renforcer la visibilité des acteurs locaux.

Tous les professionnels dont l'activité est basée à Bois-le-Roi — commerçants, artisans, professions indépendantes ou libérales — pourront rejoindre cette initiative. Le reste des modalités sera affiné et développé un peu plus loin ainsi que dans les prochaines étapes de la constitution de l'association.

# LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

L'association des professionnels de Bois-le-Roi est née de la volonté de créer une structure représentative, indépendant, apolitique et tournée vers l'action. Lors de notre première réunion d'information, plusieurs objectifs communs ont émergé, traduisant les préoccupations concrètes du terrain et l'envie de faire bouger les lignes. Ces objectifs sont à la fois représentatifs, pragmatiques et porteurs de lien entre les professionnels de notre commune.

## 1. Être une voix reconnue auprès des institutions

L'un des constats partagés est le manque de poids et de reconnaissance des professionnels dans les décisions prises à l'échelle locale. À travers cette association, nous souhaitons nous doter d'une véritable légitimité pour peser dans les discussions, en particulier sur des sujets essentiels comme l'aménagement du territoire, les mobilités, la circulation ou encore le stationnement.

L'association aura vocation à se positionner en interlocuteur identifié et crédible, aussi bien auprès de la mairie de Bois-le-Roi que de la communauté d'agglomération, notamment sur des dossiers structurants.

## 2. Améliorer la visibilité des professionnels

Nous faisons tous face à un besoin commun de visibilité. Pour répondre à cela, plusieurs pistes concrètes ont été évoquées :

- La mutualisation de moyens pour financer des supports de communication visibles, tels que des panneaux d'information partagés signalant nos entreprises ;
- La création d'un groupe Facebook dans un premier temps, pour favoriser les échanges entre professionnels, relayer nos actualités, et créer un lien direct avec la population locale ;
- À terme, le développement d'une présence numérique collective, par exemple via un site internet ou une carte interactive des professionnels de Bois-le-Roi.

### 3. Créer du lien entre professionnels

Nos activités sont parfois isolées, réparties dans différents quartiers ou zones, sans lieu commun pour échanger.

L'association souhaite rompre cet isolement en :

- Organisant régulièrement des réunions de réseautage, moments conviviaux pour échanger sur nos réalités, nouer des collaborations, et renforcer la solidarité locale ;
- Proposant des ateliers thématiques sur des sujets qui nous concernent tous : fiscalité, numérique, communication, gestion, réglementations... ;
- Imaginant des événements spécifiques dans différents lieux de la commune, à l'image de "fêtes de quartiers", pour prendre en compte la diversité géographique de nos activités.

### 4. Renforcer les liens avec les habitants

Au-delà de la relation entre professionnels, l'un des grands enjeux est aussi de rapprocher les habitants de leurs acteurs économiques de proximité. Dans ce sens, l'association souhaite :

- Organiser des événements ponctuels pour inciter les Bacots à (re)découvrir leurs commerces, artisans et services locaux.
- Créer un événement annuel fédérateur, comme une "Fête des professionnels", pour faire connaître nos savoir-faire et humaniser la relation avec la population.

### 5. Trouver des solutions pratiques aux problématiques communes

Enfin, notre association a également vocation à porter des propositions concrètes. Le sujet du stationnement, par exemple, revient régulièrement. Une piste évoquée serait de mettre en place un macaron professionnel permettant d'identifier les véhicules des membres de l'association, afin de négocier avec la mairie une tolérance sur le stationnement hors zones gênantes. Ce type d'initiative, simple et pragmatique, illustre parfaitement la philosophie de notre future association : être force de propositions, au service de tous.

# FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

## 1. Qui sont les membres de l'association ?

L'association des professionnels de Bois-le-Roi a vocation à représenter l'ensemble des acteurs économiques immatriculés sur le territoire de la commune, sans distinction de statut ou de secteur d'activité. L'adhésion est ouverte à tout professionnel ou représentant d'entreprise disposant d'un numéro SIREN ou SIRET valide, dont le siège social est domicilié à Bois-le-Roi.

Qu'il s'agisse de commerçants avec ou sans vitrine, d'artisans, de professions libérales, d'indépendants ou d'entreprises de services, tous les corps de métiers sont les bienvenus. Il n'y a aucune limitation quant au nombre de membres par secteur ou par spécialité : la diversité est une richesse, et chacun pourra y trouver sa place.

## 2. Des conditions d'adhésion simples et accessibles

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'association, une cotisation est demandée à nos membres. Pour la première année d'adhésion, une participation de 50 euros est requise. Les années suivantes, le renouvellement de l'adhésion est fixé à 25 euros par an. Cette contribution annuelle modérée vise à rester accessible tout en assurant la pérennité de notre action collective.

S'agissant des événements organisés ou de projet collectif : le fonctionnement sera alors basé sur un principe de contribution collective au cas par cas, via des cagnottes ponctuelles ou des participations spécifiques, selon les projets ou les événements organisés (salons, rendez-vous de réseautage, outils de communication...).

### 3. Un fonctionnement à construire ensemble

Le mode de gouvernance précis reste encore à définir, mais plusieurs grands principes sont d'ores et déjà actés :

- L'association sera animée par un noyau actif (bureau + membres investis), mais ouverte à toutes les formes d'implication, même ponctuelle ;
- Chaque membre, quel que soit son niveau d'investissement, pourra participer aux décisions importantes ;
- Afin de garantir la transparence et la démocratie interne, les grandes orientations et choix collectifs feront l'objet de référendums ou de consultations, dans un souci d'équité et de représentativité.

Il a par ailleurs été décidé que le bureau se composerait de 3 à 6 personnes. À ce jour, un bureau provisoire de 5 membres a été constitué — présidente, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier et trésorier adjoint — afin de permettre à l'association d'avancer rapidement dans la mise en place de ses fondations.

Une réunion ouverte à tous les membres sera organisée en septembre pour élire un bureau définitif, dont le mandat sera fixé à deux ans.

En somme, l'association vise à fonctionner de manière souple, collaborative et équitable, en respectant le rythme et la disponibilité de chacun, tout en garantissant une voix à tous les adhérents.

## LES PROJETS A COURT TERMES

Notre dynamique est jeune, mais elle s'ancre déjà dans une volonté d'action concrète. Plusieurs projets à court terme ont été identifiés pour poser les bases solides de notre association.

Le premier jalon a été franchi le 2 juin avec succès : l'association est désormais officiellement créée. À cette occasion, un bureau provisoire a été nommé — composé d'une présidente, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint — afin de permettre l'avancement rapide des démarches essentielles telles que l'ouverture d'un compte bancaire et la souscription d'une assurance.

Pour célébrer cette naissance et marquer ce lancement dans un esprit convivial, un rassemblement aura lieu le 21 juin à l'occasion de la Fête de la musique, chez l'un de nos membres au restaurant Le BLR à Bois-le-Roi. Ce moment sera l'occasion de nous retrouver de manière informelle, de créer du lien et de donner un premier souffle festif à notre réseau.

Une nouvelle assemblée générale se tiendra en septembre, permettant d'élire le bureau définitif pour un mandat de deux ans. Cette échéance laissera également le temps d'accueillir de nouveaux membres et de renforcer notre collectif. Lors de cette AG, nous envisageons d'organiser un premier événement de réseautage, probablement sous la forme d'un petit-déjeuner ou d'un temps convivial, pour apprendre à mieux nous connaître, valoriser nos compétences respectives et faire émerger les premières collaborations concrètes. La date précise et le lieu seront confirmés dans les prochaines semaines, et chaque membre sera informé par mail.

Ces premières rencontres seront aussi un terreau fertile pour les idées à venir. Nous voulons laisser une large place aux initiatives qui émergeront naturellement de ces échanges : projets de communication, ateliers professionnels, événements publics, actions communes... Les orientations de l'association évolueront avec les envies et propositions de ses membres.

Enfin, pour nous rendre visibles rapidement auprès des professionnels, institutions et habitants concernés par nos objectifs, nous mettrons en place une présence en ligne dès les débuts : une page Facebook sera ouverte, accompagnée d'une adresse de contact dédiée.

Nous ne prétendons pas tout figer d'avance : notre force viendra de notre capacité à avancer ensemble, à nous adapter, à innover selon les besoins concrets exprimés sur le terrain.

## CONCLUSION

Cette association n'est pas simplement une structure de plus. Elle est le fruit d'un besoin partagé, d'une envie de mieux nous représenter, de sortir de l'isolement, et de prendre notre place dans la vie de Bois-le-Roi.

Elle est ouverte à toutes celles et ceux qui, professionnels implantés localement, souhaitent s'impliquer, même ponctuellement, pour défendre leurs intérêts, partager leurs idées, ou simplement faire partie d'un réseau bienveillant, dynamique et solidaire.

Vous êtes commerçant, artisan, professionnel libéral,  
indépendant, entrepreneur ?  
Votre siège est à Bois-le-Roi ?

Alors cette association est aussi la vôtre.

Rejoignez-nous dès maintenant. Prenez part à  
la création. Et surtout, faites entendre votre  
voix.

Ensemble, nous serons plus forts.